

# L'OBLIGATION DE DÉTRUIRE LES MAUVAISES HERBES

**Existe pour tout le monde—à l'oeuvre sans tarder**

Le fléau des mauvaises herbes doit disparaître de nos champs si nous voulons de meilleures récoltes, des produits plus nutritifs, des profits plus élevés, en un mot. . . . **DES CULTIVATEURS PROSPERES**

**L'EXTIRPATION DES MAUVAISES HERBES EXIGE LA COOPERATION DE TOUS  
C'EST UNE ŒUVRE D'IMPORTANCE NATIONALE!!**

**Comment procéder cette année?**

- 1—En juin et juillet faucher les **BORDS DES CHEMINS**  
les **LEVÉES DE FOSSÉS**  
les **TERRAINS NON CULTIVÉS**  
les **LISIÈRES DES CLOTURES**
- 2—Faucher le **foin infesté de marguerites** et autres mauvaises herbes avant sa maturité, c'est-à-dire avant que les mauvaises graines soient mûres et infestent le sol. Le foin coupé avant maturité est de beaucoup supérieur en qualité au foin coupé mûr. Vos animaux auront de la sorte une nourriture riche et succulante au lieu d'un aliment dur, sec, pauvre en éléments nutritifs.
- 3—Dans les **CHAMPS CULTIVÉS**, extirper à la main toutes les mauvaises herbes qu'il est humainement possible d'enlever avant maturité des graines. Dès maintenant demandez à votre agronome quel système de rotation convient à votre terre et que vous mettrez en application dès le printemps prochain. Il vous faut une méthode de culture qui vous aide à nettoyer vos terres et grossisse vos revenus.
- 4—Dans les parcelles infestées de plantes vivaces ne craignez pas d'avoir recours au labour d'été, à la jachère pour les étouffer plus rapidement et plus sûrement.

**Les inspecteurs municipaux sont à l'oeuvre.  
Ils travaillent à assurer le bien-être de tous.  
Sachez leur faciliter la tâche dans votre propre intérêt.**



**CESSONS:**

- de semer des grains inférieurs et farcis de mauvaises herbes!
- de récolter du foin plus riche en mauvaises herbes qu'en mil!
- de laisser étouffer les plantes utiles par les nuisibles!
- de faciliter inconsciemment l'envahissement funeste des terres!
- de travailler à l'appauvrissement de nos sols et à l'abaissement des revenus!

**D'ICI 5 ANS, IL NOUS FAUT UNE PROVINCE PROPRE ET DES TERRES PROPRES. ALLONS-Y D'UN BON COUP D'ÉPAULE DES CET ÉTÉ**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE QUÉBEC.**

Pour renseignements consultez l'inspecteur général des mauvaises herbes et l'agronome

PER  
B-226

S



Organe officiel de la Co  
La Coopérative Fé  
à lire, pas plus qu  
autres que celles qu

VOLUME XVII, I

UNI

La popula  
et l

Q

Les tôles  
la c

Vendez en  
La Coopér

Les Volail  
les

Avis aux c

Co